

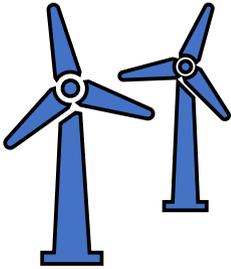


QUIÉRY-LA-MOTTE

FLASH INFOS



ENQUÊTE PUBLIQUE ÉOLIENNES



Une enquête publique sur la demande de construction de :

3 éoliennes sur les territoires de Quiéry-la-Motte et Izel-lès-Equerchin

est ouverte du **07 novembre au 07 décembre 2022.**

Vous pourrez consulter le dossier en format papier aux heures d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous pris au préalable.

Mme Urbain, commissaire-enquêteur, sera présente le :

- 15 novembre de 13h à 16h

- 7 décembre de 14h à 17h



⇒ **Vous pouvez consulter le document sur le site de la préfecture :**

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/EOLIENNES/PE-DE-LA-VALLEE-DE-L-ESCREBIEUX-IZEL-LES-EQUERCHIN-QUIERY-LA-MOTTE>

Quelques points du conseil municipal du 26 septembre 2022

Création de postes d'agents recenseurs pour le recensement 2023

L'enquête de recensement dans notre commune se fera en 2023 du 19 janvier au 18 février 2023. Pour permettre de réaliser cette enquête, il est nécessaire de créer des postes pour deux agents recenseurs qui assureront la collecte du recensement auprès des habitants.

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

⇒ **Si vous souhaitez postuler, vous pouvez consulter la fiche poste en mairie puis déposer votre candidature en mairie avant le 5 novembre.**

Eclairage de nuit

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'arrêter totalement ou partiellement certains éclairages de la commune la nuit pour réduire la consommation d'électricité dans le cadre de la sobriété énergétique demandée aux communes.

- Eclairage de l'église : le conseil municipal est d'accord sur le fait d'arrêter l'éclairage de l'église la nuit.

Le Conseil municipal vote donc à l'unanimité pour éteindre complètement l'église la nuit.

- Eclairage des routes départementales et communales : Monsieur le Maire rappelle que ce sont des ampoules Led sur les 2 départementales, sur la rue des Lilas et rue de l'Eglise. Elles sont réglées sur la puissance maximale jusque minuit puis réduit après. Les autres rues sont éclairées par des lampes sodium de 150 Watts. Plusieurs choix sont proposés dont couper complètement l'éclairage la nuit, ne couper que sur une tranche horaire (par exemple de 23h à 5h), ne couper que les routes communales et laisser les départementales allumées. Le conseil est partagé sur ces propositions.

Le vote est donc reporté.

- Eclairage de Noël : Monsieur le Maire rappelle que le montage et le démontage des illuminations coutent environ 3000 €. Le conseil municipal est d'accord sur le fait de ne pas faire installer les illuminations de Noël par une entreprise. Il n'y aura donc que quelques illuminations : guirlandes sur la mairie et sur le traditionnel sapin qui ne seront allumées que lors de la manifestation de Noël organisée par le Comité des fêtes et les 24, 25 décembre, 31 décembre et le 1^{er} janvier.

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

- Economie de gaz et électricité :

Le gouvernement demande une sobriété énergétique aux collectivités territoriales : pas plus de 19°C dans les bâtiments communaux : Mairie – Salle des Essarts – Salle J.Brel – Cantine – Stade - Ecole . Un blocage éventuel du chauffage est à étudier pour la salle J.Brel.

⇒ Vous pouvez consulter le compte-rendu sur notre site :

<https://www.quierylamotte.fr/sites/default/files/2022-09/CR%20affichage%20du%20Conseil%20Municipal%20du%2020220926.pdf>



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le dossier de candidature est à retirer en mairie et à déposer pour **le 22 octobre dernier délai**. Pour tout renseignement vous pouvez contacter les membres de la commission.

PARATONNERRE ET PARAFoudre DE L'ÉGLISE



En septembre 2020, une entreprise se propose de venir vérifier le fonctionnement de notre paratonnerre et parafoudre. On s'aperçoit que nous n'en avons pas. Après renseignements et devis réalisés, le conseil municipal convaincu de la nécessité de protéger son église et ses environs, décide le 09 mars 2021 d'installer un paratonnerre sur le clocher de l'église et un parafoudre sur son tableau électrique. Un paratonnerre protège environ 80 à 100 m autour de sa position.

Travaux réalisés par : « Delta technologies »
Prix : 9030 € HT
Subvention du fonds de concours d'Osartis : 1698 €



INFORMATION DES ASSOCIATIONS



Chorale : Viva la Vida

- Pour des contraintes de date, notre messe de Ste Cécile se fera :

le dimanche 20 novembre 2022 en l'église d'Izel-lès-Equerchin à 9h30.

- Le Concert au profit du Téléthon se fera :

le jeudi 8 décembre 2022 en l'église de Quiéry-la-Motte à 20H15.

RÉDUCTION DES DÉCHETS : dernière distribution du flash papier à tous

Toujours soucieux de réduire notre impact environnemental, nous vous proposons de consulter **le flash info** sur Panneau Pocket ou sur notre site internet. Si vous souhaitez continuer de le recevoir en version papier, merci de déposer le coupon ci-dessous en mairie.

Pour Panneau Pocket, il suffit de télécharger l'application gratuite sur votre smartphone et de mettre notre village en favori.



✂-----

Madame / Monsieur :

Adresse :

Souhaite recevoir le flash info en version papier

Signature

Ne pas jeter sur la voie publique